



Fontaine du passé, Source d' Avenir

**AUTOMNE  
HIVER  
2021**

**N° 3**

# La Source





Chères Ladouzoises, chers Ladouzois, chers amis,

L'année 2021 se termine. En couverture de cette édition Automne-Hiver de La Source, notre place et notre halle aux illuminations de Noël ; halle qui doit nous permettre d'avoir une pensée pour le Colonel Edmond DEBAERE ; un hommage lui est rendu dans ce numéro.

Le bulletin municipal est diffusé alors que la 5ème vague du COVID s'abat sur notre pays. Cette période de fêtes qui, je le souhaite profondément, vous sera des plus chaleureuses, ne doit pas nous faire oublier les fondamentaux de la pandémie et les gestes barrières. Nous essayons de nous adapter au plus près des recommandations de l'Etat. Les protocoles pour nos enfants n'ont jamais été assouplis depuis 2020 ; pour la restauration scolaire, nous avons toujours maintenu le principe d'un agent par groupe de classe.

Lors de la prochaine cérémonie des vœux, qui n'aura pas lieu cette année encore en présence du public mais qui sera diffusée sur la page Facebook de la commune, nous vous présenterons le bilan et les projets à venir. D'ores et déjà, je peux vous annoncer que l'environnement s'essaiera à prendre une place majeure sur La Douze.

Je tiens à saluer et remercier toutes nos institutions et tous nos partenaires ainsi que l'ensemble des élus et des agents communaux pour leurs engagements quotidiens pour notre commune.

A toutes et tous, prenez soin de vous. Sachez pouvoir compter sur nous. Avec une affection renouvelée.

**Vincent LACOSTE**  
Maire de La Douze

## Sommaire

<b>Focus sur la taxe foncière</b>	<b>p. 4</b>
<b>Cadre de vie</b>	<b>p. 5</b>
<b>Recensement</b>	<b>p. 6</b>
<b>Vie scolaire</b>	<b>p. 7</b>
<b>Vie associative</b>	<b>p. 8, 9 et 10</b>
<b>Vie quotidienne</b>	<b>p. 11</b>
<b>CCAS / Le Grand Périgueux</b>	<b>p. 12</b>
<b>Libre Expression / Vie démocratique / Culte</b>	<b>p. 14</b>
<b>Agenda</b>	<b>p. 15</b>

## Etat-Civil

**du 02/07/2021 au 20/12/2021**

### NAISSANCES :

Iris PINTO PEREIRA EYMARD, le 02/07/2021 ; Luna LASSERRE, le 16/07/2021 ; Emmy LEFEBVRE, le 15/08/2021.

### MARIAGE :

Coralie CANTERO et Jérémy ROGE, le 28/08/2021.

### DÉCÈS :

Daniel MOREL, 72 ans, La Roumévie, le 01/09/2021 ; Edmond DEBAERE, 86 ans, Laugerie, le 15/09/2021 ; Omer GEVAERT, 87 ans, Les Pradelles, le 16/11/2021 ; Lucette DE REGNAULD DE LA SOUDIERE, 76 ans, Fon Ladouze, le 06/12/2021.

**MENTIONS LEGALES // Directeur de publication :** Vincent LACOSTE // **Conception et mise en page :** Jean-François RODE // **Rédaction :** Jean-François RODE (sauf indication) // **Crédits photos :** Agathe BONNET (sauf indication) // **Comité de relecture :** Marie-Paule CŒURDEVEY, Brigitte SABADIN, Evan GEVAERT // **Impression :** Copiplan24 – 23 rue Victor-Hugo – 24000 Périgueux // **Imprimé sur papier PEFC** (produit issu de forêts gérées durablement, de sources recyclées et contrôlées) // **Dépôt légal :** décembre 2021 // **Tirage :** 700 exemplaires // **Prochaine parution :** printemps 2022



# Hommage au Colonel Edmond DEBAERE

## (1935—2021)

Le Colonel Edmond DEBAERE, maire de la commune de 1995 à 2008, nous a quittés le 15 septembre dernier à l'âge de 86 ans, quelques mois seulement après son épouse Claudette.

Edmond DEBAERE est né en 1935 à Tourcoing d'un père cheminot et d'une mère sans profession. En 1940, l'armée allemande envahit le territoire national par les Ardennes : c'est la débâcle. Avec ses parents et sa sœur, le jeune Edmond âgé alors de 5 ans fuit le Nord de la France pour rejoindre à pied le Sud-Ouest. Arrivée en Dordogne, la famille DEBAERE habite un temps une maison au village des Versannes dont Edmond fréquente l'école. Plus tard, il habite et travaille auprès de sa sœur aux Fontilles. Dans le hameau voisin, à Laugerie, Edmond rencontre Claudette, jeune périgourdine de deux ans sa cadette, qui vit chez sa tante pendant la guerre.

A l'âge de 18 ans, Edmond s'engage dans l'armée. Affecté au 20<sup>ème</sup> Régiment des Dragons, il part 2 ans en Algérie pour assurer le maintien de l'ordre. En 1957, le maréchal des Logis Chef DEBAERE épouse Claudette à la mairie de La Douze. Le couple aura trois enfants : Marc, Alain et Anne.



Sorti du rang, c'est en intégrant successivement les écoles de sous-officiers et d'officiers qu'il obtient ses grades.

Durant sa carrière, il sert la France dans trois armes : la Cavalerie, le Génie et le Matériel. Ses différentes missions le mènent dans de nombreuses garnisons en France, en Allemagne et en Outre-Mer à Tahiti.

Revenu d'Algérie, il est affecté au 4<sup>ème</sup> Régiment de Cuirassiers, à Wittlich en Allemagne, puis d'autres villes de garnisons se succéderont en Allemagne et en France. Quelques années plus tard, lorsqu'il est affecté à Rastatt, le jeune officier subalterne devenu le Capitaine DEBAERE obtient le commandement de la compagnie de soutien. Il est très fier de ce premier commandement d'une centaine d'hommes parmi lesquels son neveu, Bernard COUSTOU, son chauffeur.

Parallèlement, il poursuit des études de droit jusqu'à l'obtention d'une maîtrise qui lui permet alors d'occuper des fonctions dans la justice militaire.

A sa retraite en 1986, le Colonel DEBAERE occupe plusieurs postes en Arabie Saoudite et au Cameroun. Il revient une dernière fois en Arabie durant deux années pour un poste de consultant en assistance à l'armée Saoudienne. Ce poste lui vaut d'être en 1990 aux premières loges lors de la guerre du Golfe.

Pour sa carrière militaire et ses mérites éminents rendus à la Nation, le Colonel DEBAERE est promu au rang d'Officier de la Légion d'honneur.

En 1995, quelques années seulement après son retour du Moyen-Orient, le Colonel DEBAERE est élu maire de la commune. Il est réélu en 2001. Durant ses deux mandats, il met au profit de la collectivité son sens de la rigueur et de l'exigence. La Douze se métamorphose et se modernise : une nouvelle école est construite et la mairie est déplacée à l'ancienne école alors que la halle retrouve son aspect originel du Moyen-Age ; la nouvelle construction du Forum accueille le centre de Loisirs, la zone d'activité des Pradelles est impulsée, l'assainissement est réalisé dans les deux bourgs de La Douze et des Versannes ; les Versannes dont il initie la réfection de la traversée. Reconnu pour ses qualités humaines, il porte un intérêt réel et sincère à chacun de ses agents et de ses administrés.

Le lundi 20 septembre, une foule d'amis et de personnes qui avaient su l'apprécier lui ont rendu un dernier hommage en l'église de La Douze puis au cimetière de la commune. Le Conseil municipal salue son dévouement au service de la commune et adresse toute leur amitié à ses enfants et petits-enfants.

Merci à Marc et Alain DEBAERE pour leur contribution. Photo : Marc DEBAERE.





Pour vous aider à comprendre le détail du calcul des cotisations sur votre taxe foncière, je vous propose un exercice de lecture du tableau figurant sur votre avis.

En règle générale, le contribuable ne retient que le montant de l'impôt à payer, et identifie l'évolution globale de la taxe par rapport à l'année précédente.

Malheureusement trop souvent dans notre réflexion, nous attribuons l'intégralité de la hausse aux taux votés par le Conseil Municipal. Il faut savoir que la taxe foncière se décompose en plusieurs taxes locales, d'où l'intérêt de vous expliquer le détail du calcul des cotisations.

Le tableau se décompose de six colonnes et deux pavés (propriétés bâties et non bâties).

Dans la colonne Commune, vous avez un rappel du taux 2020 et du taux 2021 appliqué. Le taux de **Taxe Foncière** sur les **Propriétés Bâties** constitue un taux de référence qui correspond à l'addition pure et simple du taux de **TFPB** communal (identique à 2020 ou en évolution) et du **TFPB** départemental (soit 25.98% en Dordogne).

Dans l'exemple ci-joint, le taux est de 45.94%.

Il se décompose ainsi :

Taux communal 2020 de 15.96% + évolution votée de 4 points par la commune, soit **19.96%**, vous additionnez la part départementale de **25.98%**, vous obtenez un total de **45.94%**.

Toujours dans la même colonne, sur la ligne **Variation**, s'affiche une augmentation de **9.62%**, soit 832-759= **73 euros**

Somme que vous retrouvez par la règle de calcul suivante, selon l'exemple ci-joint :

Base 1812 (100%) / calculée, évaluée par les services fiscaux selon les critères de la résidence dont vous êtes propriétaires.

Cotisation 832 (45.94%)

Sachant que l'augmentation votée représente 4% sur les 45.94%, le résultat obtenu via une simple règle de trois ou produit en croix est de 72.44 arrondis à **73 euros**.

A ce montant de 73 euros, vous ajoutez les cotisations des colonnes suivantes pour obtenir le montant total pris en compte à votre charge. Vous remarquerez que la Taxe ordure ménagère a augmenté de **24.74%**, et représente dans notre exemple **47 euros**.

En conclusion, sur le total des cotisations **TFPB** de 1146 euros, la différence enregistrée entre 2020 et 2021 est de (1146-1026) **120 euros**, soit 73 euros + 47 euros précédemment calculés.

Commune : LA DOUZE (156), DORDOGNE (24)

### DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS

Taxes foncières 2021	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations	
Taux 2020	41,94 %	%	3,74 %	0,214 %	10,50 %	0,255 %		
Taux 2021	45,94 %	%	3,74 %	0,18 %	12,00 %	0,338 %		
<b>Propriétés bâties</b>								
Adresse	1812		1812	1812	1973	1812		
Base	832		68	3	237	6	1146	
Cotisation								
Cotisation lissée								
Adresse								
Base								
Cotisation								
Cotisation lissée								
Cotisation 2020	759		68	4	190	5		
Cotisation 2021	832		68	3	237	6	1146	
Variation	+9,62 %	%	0 %	-25,00 %	+24,74 %	+20,00 %		
<b>Propriétés non bâties</b>								
Taux 2020	81,31 %	%	4,73 %	75,44 %	0,607 %	21,20 %	0,60 %	
Taux 2021	85,31 %	%	4,73 %	75,44 %	0,463 %	21,00 %	0,786 %	
Bases terres non agricoles								
Bases terres agricoles	11		11			13	11	
Cotisation 2020	9		1			3		
Cotisation 2021	9		1			3	13	
Variation	0 %	%	0 %	%	%	0 %	%	
Dégrevement jeunes agriculteurs (JA)				Base du forfait forestier	Majoration base terrains constructibles	Caisse d'assurance des accidents agricoles		
Base État						Droit proportionnel :		
Base collectivité						Droit fixe :		
<small>                     Votre cotisation communale de taxe foncière pour 2021 prend en compte le transfert de la part départementale aux communes à travers l'ajout du taux départemental au taux communal. Pour plus d'informations consultez la notice.                      La base communale des terres agricoles exonérée est de 3 €.                 </small>					Frais de gestion de la fiscalité directe locale		46	
Références administratives							Dégrevement Habitation principale	
							Dégrevement JA État	
							Dégrevement JA Collectivité	
							<b>Montant de votre impôt</b>	<b>1205</b>





par Marie-Dominique WETTERWALD-PECORINI  
conseillère municipale en charge de l'environnement et de l'agriculture

Cadre de vie

## CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA MAISON FAMILIALE RURALE DE PÉRIGUEUX

Une rencontre a eu lieu le 9 novembre dernier entre trois jeunes responsables de groupes, futurs diplômés de la Maison Familiale Rurale (MFR) dans le cadre du BTS Développement et Animation des Territoire ruraux, Martin Crouzal, leur responsable, Vincent Lacoste, maire de La Douze et moi-même.



Crédit photo : MFR de Périgueux

Les objectifs de ce partenariat sont, dans un premier temps, de développer l'aspect touristique de La Douze, afin que la commune ne soit pas seulement un lieu que l'on traverse sans voir mais une étape pour visiter et découvrir ses richesses cachées.

Environ une quinzaine de futurs diplômés vont travailler sur trois sujets, choisis par eux sur les suggestions que je leur ai faites.

Un groupe se penchera sur la mise en valeur de circuits

touristiques et économiques, avec une idée de parcours style Terra Aventura.

Un groupe se greffera sur cette idée, avec la création de rallyes photos et expositions de ces photos.

Et un groupe s'occupera de la mise en valeur et de l'utilité des jardins partagés.

**Ces étudiants circuleront dans la commune et seront possiblement amenés à rencontrer des administrés : entre autres, les différentes associations, les écoles, les commerçants...**

**Merci de leur réserver le meilleur accueil possible : Vous serez bien sûr prévenus de ces rencontres.**

## LA DOUZE A ENVIE DE FLEURS !

Le partenariat avec la MFR Périgueux se prolongera au-delà de cette année pour d'autres créations ou questions.

Alors si vous avez dans vos jardins des « trop pleins » de fleurs, graines, rejets, graminées etc...merci de ne pas les mettre au compost mais de contacter la mairie. Nous viendrons vous délivrer de tous ces envahissants qui retrouveront une vie de fleur le long de nos trottoirs, bassins, jardins, piliers, talus, pour le plus grand plaisir de tous et sans que cela ne coûte un centime ...

## REMISE DU LABEL TERRITOIRE BIO ENGAGÉ

Vendredi 26 novembre 2021, après plusieurs reports en raison de la crise sanitaire, Hugues BONNEFOND, Vice-Président d'INTERBIO Nouvelle-Aquitaine, a eu le plaisir de remettre officiellement à la commune le label Territoire BIO Engagé pour avoir atteint plus de 39 % de produits bio servis dans les repas du restaurant scolaire.

Valentine BARREAU, conseillère municipale en charge de l'enfance et des écoles a souhaité que l'action de Béatrice SOUPENE, responsable de la cantine, en faveur de la valorisation de produits de qualité et la découverte des saveurs, soit récompensée..



## TRANSFERT D'AGENTS

Suite au départ de Ludovic TIGOULET pour les services techniques, Maxime CAILLE assure désormais la direction du centre de Loisirs.



A compter du 22 janvier prochain, des agents recenseurs, placés sous l'autorité de la coordinatrice communale, Alicia DE OLIVEIRA, conseillère municipale déléguée aux affaires générales et du maire, se présenteront à votre domicile.

Ils déposeront dans votre boîte aux lettres des codes pour vous permettre de vous recenser par internet.

A défaut, ils vous remettront les imprimés permettant d'effectuer votre recensement sur papier.

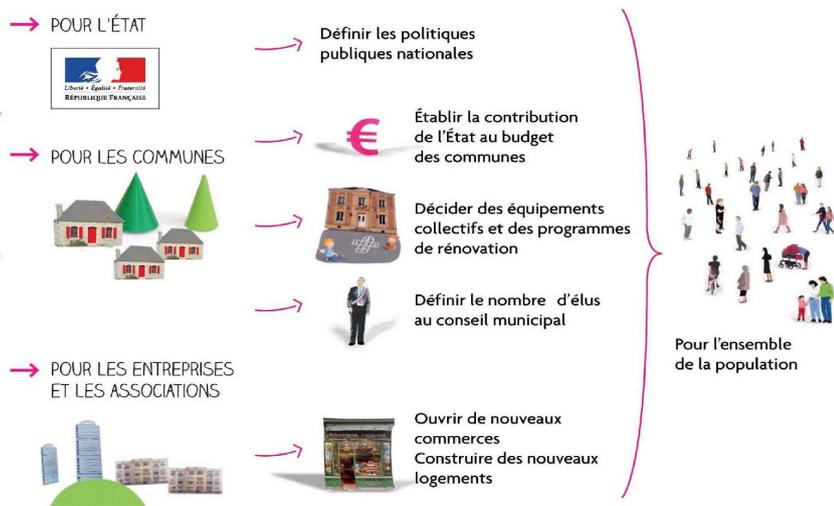
Nous vous remercions de réserver le meilleur accueil à ces agents recenseurs dûment habilités et seulement à eux. Ils possèdent des papiers officiels qui les mandatent pour cette activité, n'hésitez pas à leur demander leur accréditations. Trois personnes réaliseront cette prestation pour la commune. Ils s'agit de Sandrine RAYNAUD, Béatrice SOUPENE et Ludovic TIGOULET dont vous trouverez les photos ci-dessous.

**ATTENTION, si d'autres personnes se présentent au titre d'agents recenseurs pour la commune, ne les recevez pas et prévenez la mairie ou la gendarmerie de leur démarche frauduleuse.**

Merci de tenir les chiens enfermés ou attachés lors du passage des agents recenseurs .



## Pourquoi un recensement de la population ? Quelques exemples



## Le cadre juridique, principes clés

**l'opération de recensement a une finalité exclusivement statistique**

**Le recensement est :**

**Obligatoire** : l'obligation de réponse est rappelée sur les imprimés

**Confidentiel** : en contrepartie du caractère obligatoire

**Déclaratif** :

- pas de remise en cause des informations données par les habitants
- droit d'accès aux données et de rectification par les habitants

Les manquements à ces obligations sont passibles des peines prévues aux articles 226-13 et 226-16 à 226-24 du code pénal

## LES AGENTS RECENSEURS

Sandrine RAYNAUD



Béatrice SOUPENE



Ludovic TIGOULET





Présentation de l'équipe enseignante depuis la rentrée de septembre 2021.

De gauche à droite : Hélène Orosemene (Directrice, classe de CM1) ; Amandine Cudini ( remplaçante classe de CM2 jusqu'au 26 novembre) ; Christèle Duraysseix (remplaçante classe de CP-CE1); Estelle Czerwiec (CE2); Joan (remplaçant classe de CE1); Marylin (AESH); Jean-Marc (enseignant spécialisé).

Certaines classes ont assisté le 16 décembre à un concert de viole à la salle polyvalente de La Douze.

Le dimanche 12 décembre a eu lieu le marché de Noël avec vente des objets confectionnés par les enfants, photo avec le Père Noël et vente de vin chaud : le tout au profit de l'école.

## ÉCOLE ASSOCIATIVE DES VERSANNES

L'école Les Deux Mains fait sa troisième rentrée avec Audrey enseignante directrice, Leslie assistante éducatrice et Jessica enseignante. 22 élèves âgés de 3 à 10 ans sont inscrits pour l'année 2021-2022. L'école Les Deux Mains accueille régulièrement des enfants en instruction en famille pour des ateliers deux après-midi par semaine.

L'assemblée générale de l'association Expression Libre s'est tenue le 23 octobre au café associatif de La Vie d'Ange. Expression Libre est heureuse d'accueillir de nouveaux membres, le conseil d'administration a changé de visage et le bureau est renouvelé par la présidente Sophie Mondher entourée d'une trésorière et d'un secrétaire. Nous avons aussi réalisé des portes ouvertes le samedi 16 octobre pour faire découvrir nos projets et notre école ! Notre objectif est toujours d'essayer de tisser des liens de partage et d'échange, afin de contribuer à une dynamique locale.



## BUS SCOLAIRE

Malgré la menace de suppression de la ligne pour l'école publique, le ramassage scolaire a vu le nombre de ses arrêts augmenter avec celui de Fon Ladouze. Service du Grand Périgueux, l'abonnement à l'année pour chaque enfant de 87€ est proposé aux parents à 50% soit à 43,50 €, les autres 50% étant pris en charge par la commune.

## APE : LES PETITS LADOUZOIS

Depuis la rentrée, l'APE a proposé diverses animations afin de pouvoir assurer le meilleur soutien financier possible aux enfants de l'école et leur permettre ainsi de faire de nombreuses activités. Un atelier a été organisé pour concevoir des objets sur le thème d'Halloween. Ces objets et des gâteaux ont été vendus avant les vacances de la Toussaint. Au retour des vacances, un cortège de petits monstres a déambulé dans les rues du villages à la chasse aux bonbons . Après la bourse aux jouets fin novembre, un atelier de confection des objets de Noël s'est organisé afin de les vendre à l'occasion du marché de Noël le 12 décembre dernier où les enfants ont pu se faire photographier avec le Père Noël. Le vendredi précédent les vacances, les parents bénévoles ont tenu un stand à la sortie de l'école afin de poursuivre la vente des objets de Noël.



## CLUB DES RETRAITÉS

Le Covid nous a pourri la vie.

Ces deux années, seulement 2 sorties d'un jour ont été réalisées.

6 mars 2020 : sortie à Saint-Robert ;

9 juillet 2021 : sortie à Sarran.

Par contre les rencontres du samedi à la salle du club des Versannes ont repris le 12 juin et sans interruption depuis, mais avec une fréquentation nettement réduite.

Pour ces 2 années, peu ou pas de recettes :

2020 moins de cartes d'adhérents,

2021 pas de carte d'adhérent.

Le dimanche 5 décembre a eu lieu le repas de fin d'année du club, renouant ainsi avec la tradition interrompue par le Covid. Au repas préparé par le traiteur de Vergt, Joël Robert, à l'animation assurée par l'accordéoniste Laurent Magne, s'est ajouté le strict respect des gestes barrières avec notamment l'obligation du passe sanitaire à l'entrée et le port du masque lors des déplacements et des tours de danse. Ce moment de convivialité a permis aux soixante-dix convives de partager des instants de joie et de bonne humeur ... avec le sourire !!

Quelques manifestations sont programmées pour le 1<sup>er</sup> semestre 2022 si les conditions sanitaires nous le permettent :

22 janvier : assemblée générale,

Février (date à définir) : cabaret Le Bambino à Bergerac,

21 avril : comédie musicale au centre des congrès à Périgueux,

Juin (date à définir) : sortie d'un jour aux Jardins d'eau à Carsac-Aillac.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Ginette au 06.17.86.02.95.



## IMR INSTITUT DES MUSIQUES ROCK

L'IMR, Institut des Musiques Rock, est une école de musiques actuelles associative fondée en 1998. Depuis plus de 20 ans, elle œuvre sur Périgueux à la Filature pour faciliter l'accès à la culture, le lien social, le développement de projets musicaux, de concerts et plus particulièrement l'enseignement musical en milieu rural.

A ce titre à partir de 2017, l'IMR a lancé son "Projet Ruche" en essayant des écoles de musiques dans des secteurs en demande. L'IMR s'est alors implanté à la Douze aux Versannes, à Bourrou, à Sarliac/l'Isle, à Agonac et dernièrement cours Saint-Georges à Notre Dame de Sanilhac. Avec ses 6 écoles l'IMR est en capacité de répondre à de nombreuses demandes musicales. En partenariat avec la commune de la Douze et le café associatif La Vie d'Ange, l'IMR s'est développé sur la commune pour le plus grand plaisir des petits et des plus grands.

Cette année à LA DOUZE, l'IMR vous propose des cours avec Joël et Guillaume. Vous pouvez apprendre le clavier, la basse, la batterie, la guitare, le chant, les percussions et l'éveil musical pour les plus petits.

Les inscriptions sont ouvertes toute l'année, nous proposons des cours individuels et collectifs, à l'année ou à la carte. Nous proposons également des modules, des ateliers de jeu en groupe, des concerts sur nos différents lieux de cours.

Pour en savoir plus sur notre école de musique, vous pouvez nous contacter au 05.53.35.40.09 du mardi au samedi et également nous rencontrer via notre site internet (pré-inscriptions en ligne possibles !) <https://www.imr-asso.org/>

Bienvenue à vous, que la musique soit un loisir, une passion, un métier, un

moment de détente rien que pour vous, une grande aventure, un cap à franchir ou votre passe-temps favori nous nous adaptons au plus près de vos envies !





Le café associatif La Vie d'Ange a offert, ces derniers mois un panel d'événements culturels diversifiés, tels que stage de percussions, avec bal traditionnel, une chorale, des spectacles jeunes publics, des concerts rocks, électro, didgeridoo, acoustiques, marchés de producteurs et la fête des Versannes avec marché aux disques, DJ Bints, spectacle pour enfants et marché gourmand.

Et reste également un lieu d'accueil des artistes locaux tel que le Ladouzois Corbendallas12beat qui a offert une balade temporelle poétique et les 69ways pour un moment rock avec des mélodies pop entêtantes.

L'objectif de la Vie d'Ange est d'offrir une future programmation tout aussi diversifiée dont les événements seront mis en ligne sur le site [www.laviedange.fr](http://www.laviedange.fr) et la page Facebook avec, dès que les conditions sanitaires le permettront la reprise des Jams Session tous les vendredis soirs.

Le café associatif vient également en soutien aux producteurs locaux en proposant leurs produits : légumes, pains, oeufs, viandes, plats cuisinés, glaces, sorbets, différentes conserves et produits secs, aromatiques, et ponctuellement des cosmétiques et produits d'entretien, cafés et thés, chocolats, etc... Les commandes sont à passer via [www.Cagette.net](http://www.Cagette.net) pour une distribution tous les jeudis de 18h00 à 19h00 aux horaires d'ouverture du café associatif.



Un partenariat a également été passé avec Poiscaille, une vente en circuit court des produits de la mer issus de la pêche durable. Les inscriptions se font sur le site [www.poiscaille.fr](http://www.poiscaille.fr) avec comme lieu de distribution La Vie d'Ange, un jeudi par mois.

Le café associatif se veut ouvert à toutes et tous et reste à l'écoute de nouvelles idées ou initiatives pouvant s'inscrire dans le partage culturel.

N'hésitez pas à nous contacter par mail à [laviedange24@gmail.com](mailto:laviedange24@gmail.com)



L'association sportive Football Club Périgord Centre, créée en Mai 2020, est le résultat d'une fusion entre les clubs voisins, Football Club Cendrieux La Douze et l'Étoile Sportive Alveroise.

Cette fusion a permis de perpétuer le Football au sein de nos territoires, et de pouvoir continuer à proposer la pratique de ce sport à tous les niveaux : école de football, équipes séniors et foot-loisir.

La première année de ce club ne fut pas des plus simples. Entachée par la covid, la saison n'a duré que quelques matchs, et a ainsi laissé un goût amer d'inachevé auprès des joueurs et des bénévoles du club. Mais ce temps sans pratique sportive nous a permis de faire le nécessaire pour structurer et équiper le club comme il se doit pour entamer de manière positive la saison 2021-2022.

Au delà du football, ce projet se construit peu à peu à partir de valeurs communes avec pour objectif principal de permettre l'accès au Football pour tous et tout âge, en assurant un encadrement par des éducateurs et entraîneurs diplômés, tout en prônant la cohésion et le partage, dans le respect des règles du jeu et d'autrui.

Nous souhaitons rester proche de nos territoires, et ne pas oublier l'histoire respective des clubs avant leur fusion, ni les personnes qui s'investissent depuis des années pour faire vivre le football à La Douze, Cendrieux, ou encore Sainte-Alvère.

Le FCPC fonctionne grâce à l'investissement sans relâche de nombreux bénévoles et de joueurs investis, ce qui nous permet d'avoir une visibilité au niveau régional, notamment à travers notre équipe fanion qui évolue actuellement au niveau Régional 3.

Nous accueillons tout au long de l'année de nouveaux joueurs pour toutes nos catégories, alors n'hésitez pas à prendre contact via un membre du club, nos réseaux sociaux, ou en nous rendant visite durant l'un de nos matchs!

Vous pouvez suivre toute l'actualité du club, et retrouver le calendrier des matchs ainsi que les résultats des rencontres sur Facebook ou Instagram.

L'ensemble du Football Club Périgord Centre vous souhaite de belles fêtes de fin d'année, et surtout le meilleur pour l'année 2022.



## EN AVANT LA MARCHÉ

La saison 2021-2022 a démarré le 12 septembre 2021. Les marcheurs de La Douze et d'ailleurs ont pour habitude de se retrouver un dimanche sur deux à 14h. Voici le calendrier des marches pour les mois à venir.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Thierry au 06.81.19.54.78.

Date	Lieu	Boucles / départ	Heure	Km	Responsable
19/12/2021	Saint-Pierre-de-Chignac	Boucle de Lardimalie / place du village	14h	9,5 km	Arlette
02/01/2022	Les Versannes	Place du Village	14h	7 km	Corinne
16/01/2022	Lacropte	Périgord Fruits	14h	9 km	Corinne / Sandrine
30/01/2022	Fleurac	Le ruisseau / ancienne Carrière route de Manaurie	14h	10 km	Betty
13/02/2022	Saint-Crépin-d'Auberoche	Circuit à voir / parking village	14h	10 km	Marie Jo et JP
27/02/2022	Salon-de-Vergt	Circuit à voir / place du village	14h	10km	Thierry
11/03/2022	Saint-Geyrac	Marche de nuit / parking salle des fêtes	19h30	8 km	Marie-Jo et JP
27/03/2022	Périgueux	Campniac, canal / à confirmer	14h	10 km	Sandrine
10/04/2022	Bourrou	A travers Bourrou / parking du village	14h	10 km	J. Pierre L

### INFO : COVOITURAGE / COVID-19

Le covoiturage est laissé au libre choix de chacun : maximum 4 personnes par véhicule, port du masque obligatoire avec désinfection des mains, aération sans climatisation en cours de route et désinfection des parties du véhicule touchées par les passager.

## FILS DE COULEURS

L'association a proposé ses ouvrages, ses créations et décors de Noël sur le marché le dimanche 28 novembre dernier ainsi qu'à l'occasion du marché de Noël du 12 décembre organisé par l'APE Les Petits Ladouzois.



## INTERDICTION D’AFFICHAGE ET MARQUAGE SAUVAGES

L’arrêté municipal N° 2021-6-6 du 16 février 2021, interdit d’apposer toutes affiches, de fixer des ballons ou tous autres marquages sur les panneaux et leurs mâts, quels qu’ils soient (panneaux de signalisation et routiers) ainsi que sur tous les autres ouvrages communaux ou les plantations.

## LES ANIMAUX DOMESTIQUES ET LE VOISINAGE

Devant la recrudescence d’animaux domestiques (chiens et chats) laissés en liberté sur le domaine public et livrés à eux mêmes, avec tous les risques que cela peut engendrer, il est rappelé que tous les propriétaires d’animaux doivent donc prendre les mesures adéquates afin d’éviter la divagation, ainsi que les aboiements incessants de leur chien. Les mesures prévues par le code rural seront systématiquement appliquées à l’encontre des propriétaires d’animaux en état de divagation.

### Article L211-23 du Code rural

**Est considéré comme en état de divagation tout chien** qui, en dehors d’une action de chasse ou de la garde ou de la protection du troupeau, n’est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d’une distance dépassant cent mètres. Tout chien abandonné, livré à son seul instinct, est en état de divagation, sauf s’il participait à une action de chasse et qu’il est démontré que son propriétaire ne s’est pas abstenu de tout entreprendre pour le retrouver et le récupérer, y compris après la fin de l’action de chasse.

**Est considéré comme en état de divagation tout chat** non identifié trouvé à plus de deux cents mètres des habitations ou tout chat trouvé à plus de mille mètres du domicile de son maître et qui n’est pas sous la surveillance immédiate de celui-ci, ainsi que tout chat dont le propriétaire n’est pas connu et qui est saisi sur la voie publique ou sur la propriété d’autrui.

## MUTUELLE COMMUNALE : UNE COMPLÉMENTAIRE POUR TOUS

En juillet 2018, la commune a décidé de s’engager dans une démarche solidaire en mettant en place une mutuelle communale avec la compagnie AXA afin de permettre aux Ladouzois de se soigner à moindres coûts.

### L’accès à la santé pour tous

Cette offre de complémentaire santé présente plusieurs avantages en étant :

- personnalisée : large choix de niveaux de garanties et nombreuses options possibles
- facultative
- à tarif préférentiel ( réductions de 15 à 25 %)

### **SEULE CONDITION :**

**habiter ou exercer une activité professionnelle sur la Commune de La Douze.**

### A qui s’adresse-t-elle ?

« La Santé Communale » est ouverte à tous les habitants de la commune, notamment aux retraités et aux indépendants (professions libérales, artisans, commerçants), mais aussi aux jeunes sans emploi, intérimaires, à certains salariés en CDD et plus généralement à toute personne n’entrant pas dans le cadre des obligations de l’Accord National Interprofessionnel (ANI), qui impose aux entreprises de mettre en place un contrat de complémentaire santé à destination des salariés). Aucune condition d’âge n’est requise.

**Pour plus d’information, rapprochez-vous de la Mairie.**



## REPAS OFFERT AUX AÎNÉS

Compte tenu du contexte sanitaire actuel, les membres du Centre Communal d'Action Social ont décidé le report au dimanche 20 mars du traditionnel repas du mois de janvier offerts aux Ladouzois âgés de 70 ans et plus.

## TÉLÉASSISTANCE — CASSIOPEA

Le CCAS de la commune a décidé d'un partenariat avec l'association CASSIOPEA en leur offrant un point d'accueil et info.

CASSIOPEA (Conseil Assistance Services Solidarité Information et Orientation sur les Personnes Agées et/ou handicapées) offre une téléassistance de proximité, pour profiter de son domicile dans des conditions de confort et de sécurité renforcées.

1ère téléassistance de Dordogne, le dispositif de téléassistance de CASSIOPEA permet de rester en contact **24h/24 et 7j/7** avec la centrale d'appels basée à Périgueux. CASSIOPEA est l'unique téléassistance agréée par le Conseil Départemental de la Dordogne.

Si vous êtes intéressés, pour vous-même ou l'un de vos proches, vous trouverez toutes les informations utiles ci-contre, page 13.



## SIGNATURE DE CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Le 30 juillet dernier, Jacques AUZOU, Président de la communauté d'agglomération du Grand Périgueux et Frédéric PERISSAT, Préfet de la Dordogne, ont signé le Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE) sous le haut patronage de Jacqueline GOURAULT, Ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales.

Le CRTE est un nouvel outil proposé par l'Etat au Grand Périgueux jusqu'en 2026, pour engager la relance et accompagner les transitions écologique, démographique, numérique et économique du territoire.



Crédit photo : [www.grandperigueux.fr](http://www.grandperigueux.fr)

Le CRTE a consisté en l'écriture d'un diagnostic sur l'agglomération et ses 43 communes, autour de 16 ambitions du territoire pour les prochaines années, regroupées en 4 piliers :

### La connectivité et le désenclavement du territoire

Améliorer et développer tous les modes de déplacements : sécuriser nos routes, miser sur une desserte plus efficace et rapide en train et en bus tout en utilisant davantage le vélo et la marche au quotidien, accélérer l'accès au numérique pour tous.

### La relance et le développement économique

Rebondir suite à la crise sanitaire et repenser l'économie locale : soutenir l'innovation et les filières existantes, renforcer les compétences au service de l'emploi et de l'insertion notamment des jeunes, agir pour la reconquête commerciale et développer un tourisme durable.

### La transition écologique et énergétique

Doter le territoire d'une capacité de résilience pour s'adapter aux changements climatiques : réduire l'impact environnemental et soutenir l'économie circulaire, préserver les ressources naturelles, soutenir la performance environnementale des bâtiments et des espaces publics, agir pour une agriculture et une alimentation saines et durables

### La cohésion sociale et territoriale

Ensemble, organiser et équilibrer le développement du territoire : soutenir les secteurs urbains et ruraux les plus fragiles, renforcer le maillage du territoire en services de première nécessité (santé, enfance, services publics), favoriser un habitat solidaire, attractif et durable, développer l'animation sociale et l'implication habitante, développer l'accès à la culture, au sport et activités de loisirs.

Ces défis sont importants et le contrat s'adaptera aux réalités : chaque année, une revue de projets permettra de constater l'avancement mais aussi d'intégrer des nouveaux projets et de compléter au fil de l'eau la maquette du CRTE.





**Cassiopea Téléassistance** est un service de proximité qui soutient les personnes âgées et les personnes en situation de handicap dans leur vie quotidienne à domicile.

Le dispositif de Cassiopea Téléassistance permet de rester en contact 24h/24 et 7j/7 avec la centrale d'appels basée à Périgueux : une simple pression sur le médaillon déclencheur et les opérateurs sont à l'écoute des adhérents.

**La téléassistance est la solution pour agir rapidement en cas de besoin** (chute, malaise, rôdeurs...) et profiter ainsi de son domicile dans des conditions de sécurité renforcées.

**Une conseillère en téléassistance vient vous renseigner dans les locaux de votre Mairie à La Douze sur simple demande**

**Une offre de 3 mois\* vous est offerte !**

\* Dont le mois d'installation

Le service de téléassistance c'est :

- Une écoute 24h/24 et 7j/7
- Une aide rapide en cas d'urgence
- Une présence bienveillante à chaque instant
- Un accompagnement personnalisé par un personnel qualifié
- Un service de proximité, localisé en Dordogne
- Un agrément service à la personne permettant de bénéficier de réduction d'impôt (selon loi en vigueur)
- Un service agréé par le Conseil départemental de la Dordogne pour les bénéficiaires APA et PCH



**Pour plus d'informations**

**05 53 53 54 54**

[Tele.assistance@cassiopea.fr](mailto:Tele.assistance@cassiopea.fr)

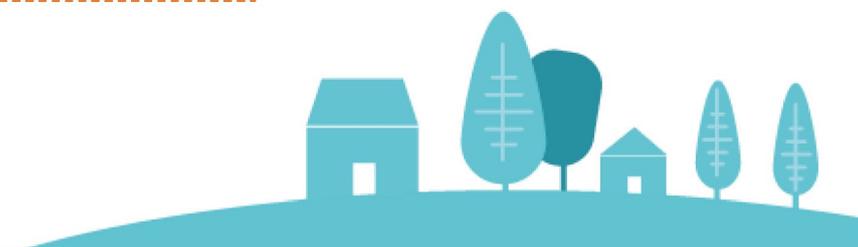
[www.cassiopea.fr](http://www.cassiopea.fr)

@Cassiopea24

Qualité de service certifiée



TÉLÉASSISTANCE AU DOMICILE  
www.marque-nf.com



## Libre expression

Conformément à l'article L2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, cet espace est réservé à l'expression des conseillers élus sur la liste autre que celle ayant obtenu le plus de voix lors du dernier renouvellement du conseil municipal. Le texte est publié tel qu'il a été reçu.

Les élus n'ont pas souhaité s'exprimer.

## Vie démocratique

Vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales pour les prochaines élections présidentielle et législatives de 2022 ?

N'oubliez pas de vous inscrire.

Cette inscription est nécessaire pour faire valoir votre droit de vote. **service-public.fr** vous présente les différentes démarches pour vous inscrire.

Vous pouvez vous inscrire :

- en ligne, grâce au téléservice disponible sur **service-public.fr** sur présentation d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile numérisés ;
- en mairie, sur présentation d'un justificatif de domicile, d'un justificatif d'identité et du Cerfa n°12669\*02 de demande d'inscription ;
- par courrier adressé à votre mairie, en joignant un justificatif de domicile, un justificatif d'identité et le Cerfa n° 12669\*02 de demande d'inscription.



**ATTENTION** : les inscriptions sont possibles dès à présent et jusqu'au 4 mars 2022 pour l'élection présidentielle et jusqu'au 6 mai 2022 pour les élections législatives.

## Culte

Horaires des célébrations de Noël dans la paroisse Sainte-Thérèse-du-Manoire :

Vendredi 24 décembre	<b>Nuit de Noël</b>	18H30 21h30	St-Georges St-Pierre-de-Chignac
Samedi 25 décembre	<b>Nativité du Sauveur</b>	10h30	St-Georges
Dimanche 26 décembre	<b>Sainte Famille</b>	10h30	St-Georges

**Attention**, il n'y aura pas de messe à La Douze pendant la période hivernale, les messes sur La Douze reprendront après Pâques.

**A savoir** : Le Musée d'art et d'archéologie du Périgord en collaboration avec le Conservatoire diocésain d'Art sacré organise une exposition consacrée au « **Renouveau de l'orfèvrerie religieuse au XIXe siècle** » jusqu'au 14 février. L'exposition est visible au 22 cours Tourny à Périgueux (05.53.06.40.70. & www.perigueux-maap.fr)

Si vous souhaitez recevoir chaque un jeudi sur deux la Feuille d'Information Paroissiale mailée et diffusée aux messes et ainsi être informés de l'actualité paroissiale, envoyez votre adresse à [paroissesaintetheresedumanoire@orange.fr](mailto:paroissesaintetheresedumanoire@orange.fr)



Les nouvelles mesures sanitaires ont amené les associations à annuler des événements.  
 Les manifestations maintenues le sont sous réserve  
 des mesures gouvernementales ou préfectorales en vigueur

## DECEMBRE

**Jeudi 23** : Marché de Noël à partir de 10h00 au café associatif La Vie d'Ange aux Versannes en partenariat avec l'école des Deux Mains (stands gâteaux, boissons chaudes, marchés de créateurs / artisans, disquaire, animation musicale, distribution Cagette.net élargie à des produits festifs)

## JANVIER

**Vendredi 7** : Joyeuse fin (Punk Rock) au café associatif La Vie d'Ange aux Versannes.

**Vendredi 21** : 19h : vœux du Maire retransmis en direct sur la page Facebook de la commune.

## FEVRIER

**Dimanche 13** : Galva (Heavy Rock) au café associatif La Vie d'Ange aux Versannes.

## MARS

**Dimanche 20** : Repas des aînés offert par le CCAS.

## AVRIL

**Dimanche 10** : 1er tour de l'élection présidentielle.

**Dimanche 24** : 2ème tour de l'élection présidentielle.

## MAI

**Dimanche 8** : 9h30 : Cérémonie commémorative de la Victoire du 8 mai 1945.

**Mercredi 25** : Les P'tits Fils de Jeanine au café associatif La Vie d'Ange aux Versannes avec restauration sur place.

## JUIN

**Dimanche 12** : 1er tour des élections législatives.

**Samedi 18** : 9h30 : Cérémonie commémorative de l'Appel du 18 juin.

**Dimanche 19** : 2ème tour des élections législatives.



# DES AIDES publiques pour rénover votre logement

Pour plus d'information, vous pouvez  
contacter le référent pour la commune :  
**Jean-Marc ARCHAMBAUD**  
**06 59 91 48 76**



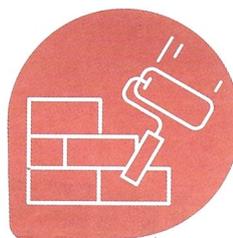
ADAPTATION  
DU LOGEMENT



ÉCONOMIES  
D'ÉNERGIE



RÉNOVATION  
& MISES AUX NORMES



RAVALEMENT  
DE FAÇADES



ASSAINISSEMENT  
INDIVIDUEL

## LES ÉTAPES DE MON PROJET

### ÉTAPE ①

J'AI UN PROJET

Je prends contact avec l'équipe Amélia2, je définis mon projet, ma demande de subvention.

### ÉTAPE ②

RÉALISATION  
DE DEVIS

Je fais réaliser des devis par des artisans.

### ÉTAPE ③

MES SUBVENTIONS  
VALIDÉES

J'attends l'accord des financeurs pour commencer mes travaux.

### ÉTAPE ④

RÉALISATION DES  
TRAVAUX

Je fais réaliser mes travaux par les artisans que j'ai choisis.

### ÉTAPE ⑤

PAIEMENT DE  
MES AIDES

Je perçois directement mes subventions.

## TRAVAUX CONCERNÉS

- Adaptation de la salle de bain
- Aménagement RDC
- Ascenseur
- Assainissement
- Bardage
- Crépis
- Charpente
- Chauffage (radiateur, pompe à chaleur, chaudière, poêle...)
- Chauffe-eau
- Douche
- Élargissement des portes
- Enduits
- Épandage
- Filtre à sable
- Installation compacte en fibre de coco
- Isolation
- Menuiseries
- Micro-station
- Mise aux normes
- Monte escalier
- Panneaux solaires
- Phytoépuration
- Pierres
- Plomberie
- Produits respectueux de l'environnement
- Rampe d'accès
- Réhabilitation
- Rénovation globale
- Toiture
- Ventilation
- Volets
- Volets roulants (...)



et les 43 communes du Grand Périgueux

amélia.2

05.33.12.00.79 \*

CONTACT@AMELIA2.FR

AMELIA2

WWW.AMELIA2.FR

(\*) prix d'un appel local